

# Sur les blogs d'ADELI

Reproduction des billets de blog de nos adhérents

Les adhérents d'ADELI

Chaque adhérent peut publier un article sous forme d'un billet de blog sur notre site : <http://www.adeli.org/blog>. Connectez-vous au site avec votre identifiant et votre mot de passe.

Cliquez sur « Mon blog » puis sur « Soumettre un nouveau billet » et laissez vous guider par l'interface.

Entrez sous un Titre, quelques mots-clés, et votre billet de blog.

Cliquez sur le bouton « Aperçu » pour visualiser votre texte, modifiez éventuellement sa forme avant de l'enregistrer.

## Une intelligence artificielle dirige un fonds de pension

Soumis par Pierre Fischof

le dimanche 18/05/2014 - 22:36

Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, Intelligence artificielle

Voici un titre pour nous rappeler que, entre réalité et science-fiction, il n'y a souvent pas loin... Et cette réalité-là ressemble plus aux fictions d'Orson Wells qu'à celles de Walt Disney !...

Ainsi apprenons-nous qu'un fonds de pension est désormais officiellement codirigé par un algorithme, autrement dit un automatisme logiciel, donc une unité de « décision » robotisée, et ceci au côté de cinq autres administrateurs humains.

Ces derniers ne se sentiraient-ils pas menacés.

Et ce n'est qu'un début, puisque l'on imagine le dit logiciel auto-progresser « en intelligence », grâce à un système d'apprentissage à base de moteur d'intelligence artificielle. On croirait voir là les « Hubots » télévisés paraissant actuellement sur Arte TV !...

La seule chose « ennuyeuse » est que tout cela, sans êtres humains, ne servirait plus à rien, sinon de décoration pour des musées...

Pour plus de d'informations sur cette évolution qui était déjà bien en route depuis un certain temps dans le milieu financier et du trading à haute fréquence, voici l'article de Pierric Marissal paru, sur le site humanite.fr, le vendredi 16 mai 2014.

<http://www.humanite.fr/une-intelligence-artificielle-dirige-un-fonds-de-pension-530156>

## Le « Business Analysis » de plus en plus courtisé !

Soumis par Laurent Hanaud

le mardi 13/05/2014 - 02:11

Mots-clés : AgilePM, Business analysis, Business Analyst, DSDM Atern, IIBA, IPMA, PMI, PMI PBASM, PMI-ACP, PRINCE2, SCRUM, SPOTIFY

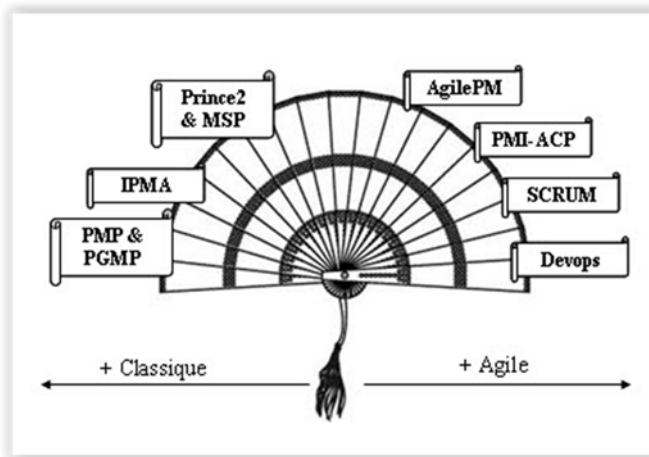


Au sein d'ADELI, nous avons pris connaissance du Business Analysis dès octobre 2009, lors d'une rencontre intitulée « L'analyste d'affaire, un nouveau métier », l'occasion de découvrir l'Institut International de Business Analysis (IIBA).

À présent, contre toute attente, c'est au tour du PMI de s'engager dans la voie du Business Analysis, avec l'annonce d'une nouvelle certification dans ce domaine : le Professional in Business Analysis (PMI-PBA<sup>SM</sup>). D'un premier abord, ce nouvel engagement du PMI ne peut que nous réjouir.

Voilà une reconnaissance supplémentaire de l'analyse d'affaire. Pour autant, cette activité fait elle partie de son centre d'excellence ?

Depuis la fin des années soixante-dix, le domaine du projet a énormément évolué. Si je devais dessiner la situation actuelle, je le représenterais sous forme d'éventail, comme suit :



Sur ce schéma sont représentés les modèles du moment les plus utilisés. Faisons un rapide tour d'horizon.

Dans les méthodes dites « classiques » se sont imposés ;

- PMP & PGMP : Project Management Professional (PMP)<sup>®</sup> et Program Management Professional (PgMP)<sup>®</sup> s'appuyant sur le PMBOK est devenu une référence internationale en la matière.
- IPMA : International Project Management Association ayant la particularité d'avoir développé une certification de gestion sur quatre niveaux.
- PRINCE2<sup>®</sup> & MSP<sup>®</sup> : PROjects IN Controlled Environments et Managing Successful Programmes dont les cadres de référence (Framework) ont grandement contribué à leur succès.

Puis, depuis 2000, s'est développée l'agilité avec :

- SCRUM : qui est devenu la référence en la matière.
- PMI-ACP : Méthode agile du PMI, qui se devait être présent dans ce domaine.
- AgilePM<sup>®</sup> : Management de projet Agile, s'appuyant sur les bases de DSDM Atern, qui a l'avantage de s'intégrer avec Prince2 :
- Devops : qui, à l'heure actuelle, est plus un mouvement émergent axé sur la relation développement - exploitation du numérique.

À ma connaissance, Il n'existe pas encore de certifications sur le sujet.

On aurait l'embarras du choix. Peut-être, mais il n'en demeure pas moins que ce rapide et très succinct tour d'horizon nous amène à la question suivante.

Comment ancrer l'analyse d'affaire sur cet éventail ? Personnellement, je ne le verrais pas ancré dessus, tout au plus au-dessus ou à l'écart.

En effet, il faut bien comprendre que l'analyste d'affaire se positionne sur un axe de réflexion (puisqu'il est analyste), alors que le Project Manager, lui, l'est sur un axe d'action. À l'heure du déploiement des solutions cloud impliquant de l'agilité, le BA devra orienter son expertise vers l'analyse prédictive au service des métiers et le PM lui s'améliorera sur l'agilité des déploiements. Ce sont deux champs d'application très différents.

Autrement dit, ce qu'on est en droit d'attendre de l'analyste d'affaire, c'est qu'il indique, conseille et justifie où positionner le curseur sur l'éventail. Le besoin du métier, dans un contexte bien défini, préconise-t-il une mise en œuvre classique ou plutôt un déploiement agile ? Par conséquent, l'analyse d'affaire intervient très fortement en amont du processus de changement, ce qui ne lui interdit pas d'en superviser l'état d'avancement, puisqu'il est garant des exigences jusqu'à la livraison de la solution. Ainsi, tel qu'il est défini dans le BABOK, « le business analyste est en charge de l'efficacité des organisations et de l'amélioration des processus, des services et des produits, depuis l'analyse initiale des besoins jusqu'à la conduite du changement ».

De fait, la frontière entre analyse d'affaire et gestion de projet n'est pas une délimitation stricte matérialisée par un mur infranchissable. D'ailleurs des travaux entre PMI et IIBA, ayant pour finalité de clarifier les rôles et d'identifier les synergies éventuelles, ont déjà eu lieu. Cela a abouti à une publication conjointe en mars 2011. C'est plutôt une bonne chose en soi. Mais au-delà, faire de l'analyse d'affaire un centre d'excellence au cœur de la gestion de projet me paraît surdimensionné.

Cette réserve est confortée par le fait, qu'à ma connaissance, le PMI n'a pas encore défini son guide. Y aura-t-il une extension du PMBOK ? Ou s'appuiera-t-il sur un recueil spécifique ? Il est tout de même un peu surprenant d'annoncer une certification sans dire un mot sur le guide. Sur quelles spécifications s'engage-t-on ? Gageons que nous en saurons un peu plus prochainement, car le IIBA a déjà planché sur la version 3 du BABOK avec l'annonce d'une extension au guide portant sur l'agile, rédigée en partenariat avec Agile Alliance.

Enfin, je ne clôturerai pas ce billet sans évoquer la perception de l'analyse d'affaire en Australie. Il est intéressant de voir comment l'université de Sydney, compte tenu de l'évolution des technologies de l'information, enseigne le business analysis sous l'angle de la statistique de données.

Son enseignement ne fait pas référence a priori au BABOK, encore moins au PMI. Il définit plutôt l'approche de la « Quantitative Business Analysis » ; « Quantitative » car il met l'emphase sur l'analyse prédictive, la modélisation statistique d'affaire, le Data Mining ou encore de l'analytics.

Et oui, déploiement des solutions cloud et avènement du Big Data sont passés par là.

Cette évolution du contexte ne peut que renforcer l'agilité des systèmes ne se contenant pas uniquement au projet, mais se généralisant aussi à l'ensemble de l'organisation.

L'expérience SPOTIFY avec sa configuration en Tribu, Chapitre, Brigade et Guilde est très représentative du sujet. On dépasse bien le seul périmètre du projet.

Ce mouvement ne fait que s'enclencher. L'analyse des besoins, avec tout ce qu'elle implique, y est en première ligne. Le rôle de l'analyste d'affaire s'en trouvera renforcé mais la personne qui tiendra ce rôle devra s'adapter.

Ce n'est que le commencement d'une nouvelle aventure. À suivre donc.

**Laurent - <http://www.laurent-hanaud.fr/>**

Récapitulatif des liens.

Présentation octobre 2009

<http://www.adeli.org/evenement/2009/rencontre-autour-dun-verre-jean-francois-pirus-lanalyste-daffaire-nouveau-metier>

IIBA : <http://www.iiba.org/>

PMI PBASM : <http://www.pmi.org/Certification/PMI-Professional-in-Business-Analysis-PMI-PBA.aspx>

PMP & PGMP :

<http://www.pmi.org/Certification/What-are-PMI-Certifications.aspx>

IPMA : <http://ipma.ch/>

PRINCE2: <http://www.apmg-international.com/fr/qualifications/prince2/prince2-fr.aspx>

MSP: <http://www.apmg-international.com/fr/qualifications/msp/msp-fr.aspx>

SCRUM : <http://www.scrumalliance.org/>

PMI-ACP : <http://www.pmi.org/en/Certification/New-PMI-Agile-Certification.aspx>

AgilePM : <http://www.apmg-international.com/fr/qualifications/agile-pm/gestion-projet-agile.aspx>

DSDM Atern : <http://www.dsdm.org/>

Publication conjointe IIBA &

PMI: <http://fr.scribd.com/doc/214907159/Partnering-for-Project-Success-Change...>

Université de Sydney :

[http://sydney.edu.au/business/currentstudents/undergraduate/curriculum\\_information/majors/operations](http://sydney.edu.au/business/currentstudents/undergraduate/curriculum_information/majors/operations)

SPOTIFY : <http://ayeba.fr/2013/06/spotify-est-agile-a-grande-echelle/>

Configuration SPOTIFY :

<http://ucvox.files.wordpress.com/2012/11/113617905-scaling-agile-spotify-11.pdf>

Extension au Babok :

Annonce IIBA :

<http://www.agilealliance.org/news/agile-alliance-and-iiba-publish-2013-agile-extension-to-the-babo/>

Annonce Agile Alliance :

<http://www.agilealliance.org/news/agile-alliance-and-iiba-publish-2013-agile-extension-to-the-babo/>

## TIC : imprimer chez vous votre arme en 3D ?... (Science sans conscience...)

Soumis par Pierre Fischof

le jeudi 09/05/2013 - 22:01

Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, Juridique et Internet du futur

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » selon Rabelais. Cette maxime, devenue quasiment un dicton populaire, semble aujourd'hui plus vérifiée que jamais. Il semble, en effet, aujourd'hui proposé de pouvoir constituer chez vous votre propre « arsenal » (presque militaire) d'attaque et de défense et ceci en imprimant, depuis votre ordinateur, une arme en 3D, avec l'aide de modèles offerts sur Internet et sur votre imprimante 3D. Et si j'exagère et caricature un tout petit peu pour me montrer plus clair, ce n'est que technologiquement temporaire, bien évidemment. Attention, ceci, qui semble parfaitement légal aux USA, où l'on semblait ces derniers temps pouvoir « s'entre-tuer joyeusement »

dans les établissements scolaires et les espaces publics sans qu'on n'y puisse rien trouver apparemment légalement à redire, est totalement illicite en France pays où la détention d'une arme à son domicile est parfaitement illégale et passible de sanctions sévères par la loi, sauf bien sûr autorisation déclarée...

Chères et chers amis d'ADELI, vous le voyez : on n'arrête vraiment pas le « progrès » (mais qui n'est que technologique)... ni la décadence vers les fonds des comportements humains... (Nous en avons tous été si frappés et étonnés en France en apprenant les incidents provoqués par des armes offertes à un enfant américain de cinq ans pour son anniversaire, comme un jouet, arme avec laquelle il a tué sa petite sœur âgée de deux ans...).

Mais si vous lisez ici les écrits d'ADELI, chères amies et chers amis, consœurs et confrères, c'est très certainement que, comme nous, vous rêvez plutôt d'une technologie au service du développement de l'humain et espérez en elle, non ?...

[http://www.marianne.net/Etats-Unis-Polemique-autour-d-une-arme-imprimee-en-3D\\_a228685.html](http://www.marianne.net/Etats-Unis-Polemique-autour-d-une-arme-imprimee-en-3D_a228685.html)

## Sécuriser Windows XP en l'absence de mises à jour : mode d'emploi

---

Soumis par Pierre Fischof  
le dimanche 4/05/2014 - 00:02  
Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, Système d'exploitation, Technologies

01net fournit un mode d'emploi pour poursuivre l'usage de Windows XP après l'arrêt des mises à jour de Microsoft, ou, en toute dernière extrémité, pour passer à Linux-Ubuntu...

Ces quelques recommandations seront les bienvenues quand son matériel n'est pas suffisamment puissant pour supporter Windows 7 ou 8. Linux et Ubuntu permettant même d'exploiter, semblerait-il, des matériels dotés de puissance de calcul et de mémoire proches de l'obsolescence...

Il semble curieux que ce soit le fournisseur de logiciel qui choisisse lui-même quel doit être le système d'exploitation utilisé par le client, ou non, inversant ainsi un rapport normal entre client et fournisseur, comme on a pu le voir précédemment chez le plus grand nombre de constructeurs (comme en France : IBM, Bull etc.).

<http://www.01net.com/editorial/616524/comment-securiser-votre-windows-xp-sans-les-mises-a-jour-de-microsoft/>

Commentaire #1 par Martine Otter  
le dimanche 4/05/2014 - 08:03

### Ressources nécessaires :

Les avis sont partagés : selon certains, Windows 8 utiliserait moins de ressources que Windows 7.  
Voir : <http://www.pinnula.fr/news/08718-windows-8-ressources-requises-en-baisse-performances-en-hausse-avec-les-tablettes-en-ligne-de-mire/fr/>

---

## Exit le Wi-Fi, vive le Li-Fi, fondé sur la lumière !

---

Soumis par Pierre Fischof  
le samedi 3/05/2014 - 20:47  
Mots-clés : Hommes et Systèmes d'information, Technologies

En direct du Mobile World Congress de Barcelone, 01net nous rapporte la survenance de la technologie Li-Fi, permettant la diffusion de l'information par le biais des éclairages, évitant ainsi les ondes électromagnétiques Wi-Fi, parfois si perturbantes pour la santé et l'environnement.








ou <http://www.indexel.net/actualites/windows-8-a-la-diete-3435.html>

Si Windows 7 était certes plus gourmand que XP, mais déjà beaucoup moins que Vista, passer à Windows 8 pourrait être un choix raisonnable.

Windows 8 pourrait même l'emporter sur XP :

Voir la copie d'écran du site :

<http://www.troyhunt.com/2013/02/operating-system-smackdown-windows-8.html>

	Windows 8	Windows XP
Installation	 24 min 55 sec	26 min 12 sec
Boot	 6 sec	17 sec
Open Word Doc	 3.4 sec	4.3 sec
Open PDF doc	3.4 sec	 2.8 sec
Load troyhunt.com in IE	 2.9 sec	7.9 sec
Open Photoshop file	 16.5 sec	41.5 sec
PassMark PerformanceTest	 407.5	356.5

Commentaire #2 par Pierre Fischof  
le dimanche 18/05/2014 - 23:09

La comparaison entre Windows 8 et XP est intéressante. Il sera effectivement intéressant de la vérifier sur du matériel de même puissance que précédemment et observer le résultat.

Mais pourquoi faut-il donc à Microsoft, pour passer à des versions vraiment performantes et efficaces de ses systèmes, transiter beaucoup trop vite, pour des raisons peut-être de calendrier commercial, par des versions aux performances et à l'ergonomie parfois jugées par les testeurs comme insatisfaisantes, même quand l'esthétique et la séduction sont au rendez-vous ?

---

La technologie elle-même n'est pas franchement nouvelle, mais ce qui est nouveau serait désormais d'envisager sérieusement de l'exploiter sur le terrain !

(Pour petit rappel, la technologie « filaire » existe toujours. Elle est parfois relayée par une information circulant dans le réseau électrique, d'une prise de courant à l'autre, permettant de faciliter parfois son maniement à la maison ou dans l'entreprise...)

<http://www.01net.com/editorial/614964/mwc-apres-le-wifi-le-lifi/>

## Le prix AFISI : meilleur livre Informatique

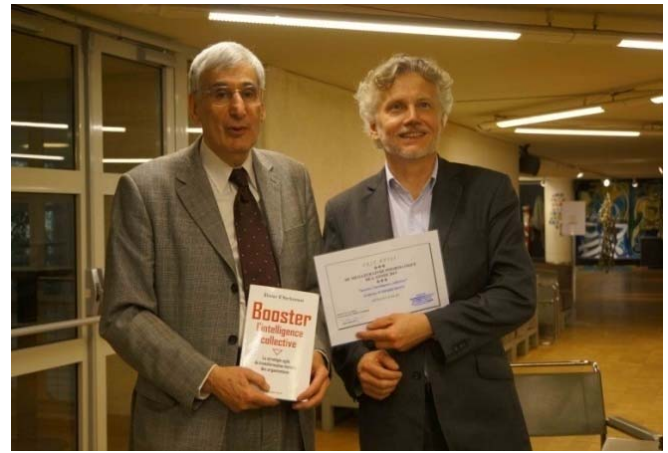
---

Soumis par Martine Otter  
le vendredi 2/05/2014 - 17:38  
Mots-clés : AFISI, Informatique, Intelligence collective

Le prix AFISI du meilleur livre Informatique de langue française a été remis le 29 avril 2014 à Olivier d'Herbemont pour son ouvrage « Booster l'intelligence collective - La stratégie agile de transformation durable des organisations », paru aux éditions Armand Colin.

L'événement se tenait à Bercy dans les locaux du Ministère de l'Économie et des Finances.

Nous ne pouvons que former le vœu que cet ouvrage soit lu par tous les fonctionnaires de cet établissement.



À gauche, Jean Joskovicz, président d'AFISI,  
à droite Olivier d'Herbemont

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site :  
<http://www.booster-intelligence-collective.com/>

---

## Impression 3D de 10 maisons en 24 heures !...

---

Soumis par Pierre Fischof  
le mardi 15/04/2014 - 19:07  
Mots-clés : Homme et Système d'Information, Technologies

L'imprimante utilisée mesure 150 m de long, 10 m de large et 6 m de haut : une société chinoise imprime 10 maisons en 24 heures !

WinSun Decoration Design Engineering Co a imprimé avec un ensemble fait de matériaux recyclés, de débris industriels et de déchets.

Les maisons n'auraient pas été construites sur place, mais d'abord imprimées en pièces détachées avant d'être assemblées à Shanghai.

En somme, un peu à la façon de la Tour Eiffel et des constructions des ponts, si économiques, de Gustave Eiffel, mais en plus rapide et plus économique, apparemment, encore...

<http://www.atlantico.fr/decryptage/impression-3d-societe-chinoise-imprime-10-maisons-en-24-heures-1043538.html>

---

## Les bogues existent-ils dans l'automobile ?

---

Soumis par Pierre Fischof  
le mardi 15/04/2014- 18:57  
Mots-clés : Homme et Systèmes d'Information, Sécurité des SI, Technologies

Les bogues concernent à présent aussi l'automobile... Erreur de conception plutôt que de programmation, certaines automobiles de plus en plus dopées à l'électronique stoppent et refusent de fonctionner de façon impromptue, se bloquant sur la voie publique, sans possibilité apparente de manœuvre manuelle.

Ainsi avons-nous pu observer à 22 h 30 sur les boulevards des Maréchaux du sud de Paris une voiture immobilisée sur la voie du tramway sans que ni son propriétaire ni la police ne trouvent la solution pour libérer le passage en attendant une dépanneuse.

Traditionnellement, dans ce genre d'incident, il suffisait de pousser le véhicule à une, deux voire trois personnes pour le ranger en bordure de la voie et libérer la circulation.

Et bien aujourd'hui non, sur certains de nos nouveaux véhicules au « top » de la modernité technologique, cette manœuvre ne serait plus possible, de sorte que chauffeur, agents de police et RATP ont dû attendre la dépanneuse munie de sa grue pour déplacer le véhicule et rétablir la circulation des tramways.

Les nouvelles technologies comportent aussi des bogues qui peuvent réveiller la nostalgie de nos bonnes vieilles 2CV !... De quoi se « rassurer » sur la puissance relative de la technologie et sur la place légitime que doit toujours garder l'être humain sur ses propres « créatures technologiques » afin de pouvoir en avoir la maîtrise... Heureusement, les systèmes de direction et de freinage électroniquement assistés sont, sécurité oblige, très abondamment testés !

## Cybersécurité

---

Soumis par Véronique Pelletier

le samedi 12/04/2014 - 09:42

Mots-clés : Cybercriminalité, Failles de sécurité, Hacker, Sécurité

Comment faire face à la cybercriminalité ?  
Quel est le profil des hackers ? D'où viennent les vulnérabilités ?

---

### Je n'ai plus confiance...

---

Soumis par Véronique Pelletier

le jeudi 3/04/2014 - 12:42

Mots-clés : Confiance, LinkedIn

Je n'ai plus confiance dans les réseaux sociaux ! Est-ce que j'ai eu confiance un jour ? Je me suis inscrite pour voir comment cela fonctionnait, ce que cela pourrait m'apporter. J'ai trouvé la construction longue et fastidieuse. Un jour, je me suis rendu compte qu'un faux profil existait sur moi avec une vraie photo... Je me suis dit, j'attends pour voir...

En fait, il doit être assez simple de récupérer les informations confidentielles ! Et « ils » les vendent...

Lisez cet article !

[www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-les-profils-linkedin-siphonnes-par-une-armee-de-robots-57060.html?utm\\_source=mail&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Newsletter](http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-les-profils-linkedin-siphonnes-par-une-armee-de-robots-57060.html?utm_source=mail&utm_medium=email&utm_campaign=Newsletter)

Faut-il utiliser les réseaux sociaux ?

Commentaire #1 par Martine Otter

le dimanche 13/04/2014 - 09:49

Placer sa confiance dans un produit ou service n'est pas une tâche facile. Il faut des critères et un processus de veille, car comme on le répète dans les cours qualité : « la confiance n'exclut pas le contrôle ». Retirer sa confiance est plus facile mais nécessite également un processus d'évaluation des risques...

En matière de réseaux sociaux, nous devrions donc nous interroger sur les critères qui permettent d'établir la confiance (pourquoi faisons-nous confiance ?) et évaluer les risques encourus au regard des bénéfices attendus (le jeu en vaut-il la chandelle ?).

Les super techniciens sont-ils suffisants pour assurer la sécurité ? Et les hommes ?

<http://www.it-expertise.com/comment-faire-face-a-la-cybercriminalite/>

Cet article montre bien qu'il est très difficile de se protéger. Il faut être rationnel en ayant conscience de ce que l'on protège.

Commentaire #2 par Patrick Kineider

le lundi 14/04/2014 - 12:24

Les propos de Véronique et de Martine sont intéressants. J'ai moi-même mis du temps afin de définir un « comportement utilisateur qui va bien » parmi ce que je considère comme les 3 grands types de réseaux sociaux : FACEBOOK (généraliste), TWITTER (instantané), et divers réseaux vraiment dédiés (politiques, associatifs ou professionnels, par exemple).

Pour moi, certains domaines comme les associations, clubs, etc. et les réseaux professionnels ou industriels (VIADEO, LINKEDIN) ne correspondent pas à mes besoins de « militant retraité ». Un (ou deux) webmails organisés et suivis, avec de bonnes listes de diffusion à jour, un cloud derrière pour les très gros fichiers (avec des accès en lecture autorisés à certains destinataires mail) suffisent amplement.

Examinons les cas de FACEBOOK et TWITTER (voire INSTAGRAM que je ne connais pas).

1/ les utilisations publicitaires de FACEBOOK ne me gênent pas, dans la mesure où par ailleurs, GOOGLE le fait. Mes sites marchands « favoris » (DAMART, PRICEMINISTER...) aussi. À la limite et avec une certaine habitude, je ne regarde même plus ce qu'on me propose, soit une voiture électrique, des DVD bon marché, des accessoires de smartphone, de rasoir électrique, etc.

2/ à la différence du précédent, TWITTER est « une auberge espagnole » ; les « posts » sont limités, donc le reste se fait par des liens. Le formalisme est assez lourd, avec des caractères et des abréviations un peu « tordus ». De plus, la notion de « follower » ne me tente pas (je privilégie les contenus aux personnes).



Donc, j'en reste à FACEBOOK où j'ai un profil :

- je trie « mes » amis par affinités ;
- comme sur TWITTER, j'écris régulièrement sur « mon » mur ;
- comme les « posts » des amis sont faciles à lire et à récupérer, je réponds aux sujets qui m'intéressent ;
- je ne mets pas trop de données compromettantes dans le profil (que j'actualise régulièrement) ;
- mon « webmail » m'informe de l'activité (listes d'amis, réponses...).

Sur FACEBOOK il m'arrive de joindre des fichiers ou des photos ; pour les vidéos, je crée des fichiers en accès « non répertorié » sur Youtube et je donne le lien. PICASA, FLICKR ne me déplaisent pas, c'est plus occasionnel.

En 2008-09, je naviguais un peu à vue... Aujourd'hui je maîtrise, ni surcroît d'activité, ni dérives commerciales et je parviens à aborder de nombreux sujets...

---

## L'Europe crée un réseau de MOOC pour former des développeurs

---

Soumis par Véronique Pelletier

le mardi 01/04/2014 - 11:03

Mots-clés : Europe, Formation, mobile, MOOC, Web

[http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-l-europe-cree-un-reseau-de-mooc-pour-former-des-developpeurs-57037.html?utm\\_source=mail&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Newsletter](http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-l-europe-cree-un-reseau-de-mooc-pour-former-des-developpeurs-57037.html?utm_source=mail&utm_medium=email&utm_campaign=Newsletter)

Cette information me paraît très importante. L'économie de demain ne se fera pas sans le numérique.

---

## Blocage de Twitter et Youtube en Turquie : pourquoi ?

---

Soumis par Pierre Fischof

le vendredi 28/03/2014 - 18:46

Mots-clés : Droit de l'internet, Informatique & libertés

Selon le Monde.fr, une semaine après s'en être pris à Twitter, le gouvernement turc récidive en ordonnant le blocage du site Youtube après la diffusion d'une conversation entre de hauts responsables (lien vers l'article ci-dessous).

De quoi pouvoir nous faire réfléchir de façon fertile et constructive sur le rôle potentiel des médias sociaux virtuels pour les démocraties...

À l'inverse, de quoi nous faire réfléchir aussi utilement sur le lien entre ceux-ci et les libertés quand l'association de défense des consommateurs « UFC Que choisir » se voit contrainte d'assigner devant les tribunaux Facebook, Twitter et Google en France pour clauses d'utilisation abusives et donc qui seraient devenues tout à fait « illégales » dans notre législation, selon l'association...

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/03/27/apres-twitter-le-gouvernement-turc-s-attaque-a-youtube\\_4391056\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2014/03/27/apres-twitter-le-gouvernement-turc-s-attaque-a-youtube_4391056_3214.html)

---

## Données personnelles - L'UFC-Que Choisir monte au créneau

---

Soumis par Martine Otter

le mercredi 26/03/2014 - 12:18

Mots-clés : CNIL, Données personnelles, Facebook, Prévention, Protection des données personnelles, Réseaux sociaux, Twitter

### **Pot de terre contre pot de fer ?**

À défaut d'obtenir par voie de négociation une amélioration concrète des conditions générales d'utilisation des grands réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Google+), l'UFC Que Choisir monte au créneau à la fois sur le plan judiciaire et en renforçant la sensibilisation des utilisateurs.

Facebook, Twitter et Google, l'UFC-Que Choisir attaque les réseaux sociaux - UFC Que Choisir <http://www.quechoisir.org/telecom-multimedia/internet/communique-donnees-personnelles-l-ufc-que-choisir-attaque-les-reseaux-sociaux-et-appelle-les-consommateurs-a-garder-la-main-sur-leurs-donnees>

L'UFC assigne Twitter, Facebook et Google pour clauses abusives

<http://www.lamanchelibre.fr/national-13542-ufc-assigne-twitter-facebook-et-google-pour-clauses-abusives.html>

La jurisprudence est attendue...

## Les services secrets... et les réseaux Orange : Big Brother ?

---

Soumis par Patrick Kineider  
le vendredi 21/03/2014 - 19:34  
Mots-clés : accès, opérateur, Réseau

<http://www.france24.com/fr/20140320-dgse-renseignement-espionnage-nsa-donnees-operateur-orange-snowden/>

Dans un climat d'affaires politico-judiciaires soulevant de sérieux problèmes démocratiques vis-à-vis du périmètre de certaines « écoutes » policières, voici un nouveau pavé dans la mare... des libertés publiques eu égard aux nouveaux systèmes d'Information et Télécom.

Commentaire #1 par Véronique Pelletier  
le 22/03/2014 - 20:33

### **Surveillance générique**

En effet, tout informaticien sait bien que l'on peut tout faire en informatique. Suivant les compétences individuelles ou de l'entreprise, les niveaux de compréhension, de lisibilité, de curiosité, on peut induire des excès. J'entends souvent dire « je n'ai rien à me reprocher, donc cela m'est égal d'être espionné ».

---

## Les États-Unis vont émanciper l'ICANN sur la gouvernance d'Internet

---

Soumis par Véronique Pelletier  
le mercredi 19/03/2014 - 10:52  
Mots-clés : émancipation, États-Unis, Gouvernance d'internet, ICANN

Vers une gouvernance d'internet, plus participative, équilibrée ?  
Les États-Unis ont annoncé qu'ils ne renouvelleraient pas leur contrat avec l'ICANN en septembre 2015.

<http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-les-etats-unis-vont-emanciper-l-icann-sur-la-gouvernance-d-internet-56880.html>

Des réflexions sur la nouvelle gouvernance vont avoir lieu courant mars à Singapour ! Qui y va pour la France ?

---

C'est vrai, mais c'est inacceptable !  
Nos données personnelles nous appartiennent...  
Je n'ai pas le droit de voler, alors je ne vole pas, même si cela serait parfois facile.  
Lorsque je suis en voiture, je ne renverse pas les piétons... Lorsque le feu passe au rouge, je m'arrête. Pourquoi ? Parce que j'ai appris à me comporter de façon responsable sur une route, j'ai passé mon permis de conduire avant d'avoir le droit de conduire. J'ai donc appris les règles pour respecter les autres.  
Pourquoi, sur internet ce serait la jungle ? Les lois s'appliquent. Mais il manque un code de bonne conduite, la net-éthique qui permettrait à chacun de partager cet espace fabuleux d'échanges, de savoirs, en respectant la vie privée des internautes.  
Comment avoir un bon équilibre entre respect de la vie privée et recherche des terroristes potentiels. C'est d'une extraordinaire complexité. Les services secrets ont besoin d'apprendre à maîtriser toutes les couches techniques.

Je veux bien croire qu'ils font des essais, pour maîtriser les techniques. Je crois qu'il ne faut pas s'en émouvoir outre mesure car, tout de même, s'ils ont besoin d'appréhender un jour un terroriste, nous apprécierons tous qu'ils aient acquis les compétences nécessaires.

---

Commentaire #1 par Pierre Fischof  
le 20/03/2014 - 20:13

C'est une très bonne nouvelle que cette émancipation d'internet vis-à-vis du contrôle exclusif des États-Unis, tout du moins dans un premier temps en ce qui concerne l'attribution des noms de sites.

On ne voit guère de raison, en effet, pour que tous les états ne disposent pas des mêmes droits sur internet.

Cette décision fait suite à l'immense émotion planétaire soulevée par les révélations sur une possible « écoute » généralisée, par les services de renseignements états-uniens, des transferts d'information qui se font via internet.

En attendant, nos courageux lanceurs d'alertes sont toujours, pour le moment, autoritairement « confinés », c'est-à-dire interdits de liberté de circulation. Quel dommage ; et quelles contradictions !▲

---